

N°4

BARBY

avec vous



Le Maire et le Conseil Municipal présenteront leurs vœux à la population mardi 11 janvier à 18h30 à la salle des fêtes en respectant la distanciation et le port du masque.



JANVIER 2022





le mot du Maire

Christophe Pierreton

Chères Barbysiennes chers Barbysiens,
Les traditionnelles fêtes de fin d'année viennent de clôturer l'année 2021. Elles ont été synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires surtout dans ce contexte incertain.

Après de nombreuses concertations, visites et études, la décision a été prise dernièrement de mettre la future voirie Jean Baptiste d'Oncieu de la Bâtie en sens unique. Les travaux commenceront au mois de mars pour une durée de 6 mois. Cette nouvelle voie qui permettra d'entrer dans la commune longera les nouveaux logements Edéra en offrant plus de stationnements et de place aux déplacements piétons et à vélo. L'avenue Paul Chevallier sera mise également en sens unique sauf pour les bus.

Comme vous le savez, les conteneurs poubelles vont faire l'objet d'une rénovation globale et certaines zones seront regroupées pour faciliter la collecte par le service « Déchets » de Grand Chambéry. Pour que les camions de collecte ne traversent plus le quartier du Clos Gaillard, les emplacements des conteneurs semi-enterrés seront redéfinis.

Vous trouverez dans ce numéro un plan expliquant en détail l'organisation de la nouvelle voirie Jean Baptiste d'Oncieu de la Bâtie. Une réunion publique aura lieu le 18 janvier pour vous donner toutes les informations relatives à cette voirie ainsi que sur la conteneurisation.

Pour favoriser l'implication des jeunes dans la vie locale, un conseil municipal jeune a été élu le 30 novembre et installé le 10 décembre. Il est composé de 10 élèves de CM1 et CM2. Comme le fait le conseil municipal, ces nouveaux élus travailleront en commissions pour aborder tous les sujets qui les concernent (aménagement divers, solidarité, vivre ensemble...). Je suis sûr que ces échanges riches leur permettront d'apprendre beaucoup et de transmettre leur expérience à leurs camarades.

Les annonces du gouvernement en lien avec la pandémie de la Covid 19 nous amènent à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Je vous rappelle que le port du masque est obligatoire en intérieur comme en extérieur. Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen, vous faites preuve d'une grande capacité de résilience.

Nous pourrions avoir l'opportunité d'échanger lors de la traditionnelle cérémonie des vœux le mardi 11 janvier, dans le respect des gestes barrière. En espérant que vous avez pu profiter des fêtes de fin d'année, je vous souhaite, avec l'ensemble de l'équipe municipale, une belle et heureuse année 2022.

Page 3
Conseil Municipal
jeunes

Page 4
Environnement
Climat

Pages 7 à 9
Nouvelle voirie
d'entrée de ville

Pages 14-15
Infos diverses



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



Réunion des candidats déclarés

La création d'un **Conseil Municipal Jeunes** était pour l'équipe municipale un projet important et mobilisateur. Vendredi 10 décembre, c'est devenu une réalité avec l'installation, en salle de conseil et sous l'autorité de Monsieur le Maire, de ce premier conseil municipal jeunes de BARBY.

Conscient de l'importance de savoir écouter les plus jeunes d'entre nous, de leur permettre de réaliser leurs projets mais aussi sachant ce que la participation de la jeunesse peut apporter à notre démocratie locale, c'est avec enthousiasme et beaucoup d'espoir que nous accueillons ces nouveaux élus.

Ces 10 conseillers, 5 filles et 5 garçons, ont été élus pour deux ans par leurs camarades le mardi 30 novembre. Le bureau de vote s'était déplacé dans une salle de classe. **Cartes d'électeur, listes électorales, isolements, urnes... tout a été fait dans le respect des règles républicaines.** L'équipe enseignante, mise à contribution, a répondu présent. Qu'elle en soit ici remerciée. Bien sûr une élection impose de choisir et certains candidats n'ont pas été élus. Ils pourront se présenter de nouveau puisque des élections auront lieu chaque année.

Pour les conseillers élus le rythme de travail s'articulera autour de réunions de travail en commissions et de séances plénières en salle de conseil. Les travaux seront menés par et pour les enfants dans l'intérêt de tous. Les jeunes élus sont déjà très motivés, avec un programme électoral construit, des idées précises et beaucoup d'envies. Tout sera fait pour les accompagner à remplir efficacement leur mission.

Souhaitons à ce nouveau conseil toute la réussite qu'il mérite.

Les 10 élus au Conseil Municipal Jeunes : Madenn OVION - Arthur GOUAIS - Ellie MANCHON - Micheal ESSIEU - Talya EBEDEDEN - Yassine JAMALEDDINE - Clarisse PIERRETON - Maël LODIEU - Jade PROVENT - Théo PRIEUR

Jour de vote à l'école primaire



Le dépouillement des bulletins





ENVIRONNEMENT - CLIMAT

La semaine « PLAN CLIMAT : ACTIONS! » organisée par Grand Chambéry a fait étape à BARBY

Le plan climat 2020-2025 de Grand Chambéry constitue la réponse locale aux défis du changement climatique avec un objectif ambitieux de réduire de 17 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025 et de 29 % d'ici 2030. Avec 82 actions regroupant une quarantaine d'acteurs, le plan climat est une chance pour réunir les forces de notre territoire, portées par les entreprises, les communes, les citoyens et les associations. Cet événement Plan climat : ACTIONS! s'est déroulé avec 12 rendez-vous du 19 au 28 novembre pour découvrir le plan climat à travers des actions concrètes. Christophe Pierretton, Maire, a donc accueilli le mardi 23 novembre, Aurélie Le Meur, Vice-Présidente de Grand Chambéry, Thierry Repentin, Maire de Chambéry et Vice-président de Grand Chambéry, ainsi que les acteurs de ce projet, des habitants et des élus.

La rénovation de l'immeuble « Le Saint Bernard » présentée et expliquée

La copropriété de l'immeuble Le Saint Bernard est une de ces actions concrètes racontées par ceux qui font la transition écologique du territoire. Dès 2012, l'Union des Syndicats du Clos Besson (USCB) se questionne sur de potentielles actions de rénovation énergétique de ses immeubles et prend contact avec l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables). Dès 2013, les bureaux d'études travaillent avec l'USCB sur l'optimisation du contrat d'exploitation de sa chaufferie collective. En parallèle, l'ASDER anime des échanges avec les copropriétaires sur ses préconisations d'économies d'énergie des immeubles et accompagne en 2015, la réalisation d'un audit énergétique des immeubles.



Thierry Repentin et les acteurs de ce projet expliquant cette rénovation

Aurélie Le Meur et Christophe Pierretton devant le St Bernard



Quelques chiffres de manière à bien cerner la rénovation de cette copropriété

L'immeuble « Le St Bernard » a été construit en 1970. Il comporte 24 logements répartis sur 7 niveaux totalisant 2052 m² chauffés. Ce bâtiment est raccordé au réseau de chaleur bois de la commune depuis début 2021. Cette rénovation thermique va permettre de diviser pratiquement par 3 la consommation énergétique, et par 2 les émissions de gaz à effet de serre. Accompagnant cette rénovation thermique, une **réhabilitation de différents points de l'enveloppe du bâtiment a contribué à l'embellissement de cet immeuble.** Le coût global des travaux s'est élevé à 457 358 € TTC, subventionné à hauteur de 200 000 € par : Grand Chambéry, la Communauté Européenne, l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), le Conseil Départemental 73 et la Caisse de retraite CARSAT.



Réseau de chaleur bois et rénovation thermique lancés simultanément

À la même période, Grand Chambéry et Barby étudient la faisabilité d'un réseau de chaleur bois sur la commune. En 2018, les copropriétés des immeubles Epine, Marocaz, Saint Bernard et Mont Cenis du Clos Besson valident en assemblée générale la réalisation d'une étude de maîtrise d'œuvre pour leur rénovation globale. Les études de réhabilitation énergétique du Clos Besson et de création du réseau de chaleur de la commune ayant lieu à la même période, des réunions communes aux deux sujets sont organisées spécialement pour le Clos Besson, de manière à aborder des questions de faisabilité aussi bien techniques qu'économiques. En 2019, le chantier du réseau de chaleur bois est lancé par la commune. En février 2020, les opérateurs de mon PASS'RENOV présentent le projet définitif de rénovation thermique aux copropriétaires : points techniques et financiers détaillés, planning prévisionnel, organisation et visuels projetés pour illustrer le propos. Ces derniers valident les travaux en septembre 2020 et le chantier démarre mi-mars 2021 pour une durée de six mois ½. En parallèle, les immeubles du Clos Besson sont raccordés au nouveau réseau de chaleur bois communal.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mon PASS'ÉNOV, le service qui facilite la rénovation

Avec mon PASS'ÉNOV, Grand Chambéry a mis en place une porte d'entrée unique sur les questions de rénovation énergétique, ainsi qu'un accompagnement gratuit et personnalisé des propriétaires. Destiné à faciliter leurs démarches, il leur permet d'être épaulés à chaque étape du projet par des conseillers spécialisés, de mobiliser des financements (aides publiques et offres de banques partenaires), comme de trouver des artisans qualifiés en matière de performance énergétique. En 4 ans, mon PASS'ÉNOV a accompagné le lancement de travaux pour la réhabilitation de 550 logements privés dont 9 copropriétés. Ce montant représente 1,1 millions d'euros de subventions de Grand Chambéry, cofinancé en partie par l'Etat



(TEPCV) et la Région (convention qualité de l'air) mais également 3 millions d'euros de subventions aux particuliers de l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat).

La réalisation de travaux de rénovation énergétique apporte un bénéfice avéré à chaque propriétaire :

- plus de confort thermique hiver comme été,
- une diminution des charges de chauffage,
- une meilleure valorisation du bien immobilier...

Des rénovations qui évitent l'émission de tonnes de CO2. Depuis 2017, les rénovations des logements faites avec mon PASS'ÉNOV ont permis d'éviter l'émission de 727 tonnes de CO2. Pour les trois prochaines années l'objectif est d'accompagner 1600 propriétaires et copropriétaires dans la rénovation énergétique de leur logement. Une action chiffrée et planifiée dans le plan climat, air, énergie territorial de Grand Chambéry qui a été adopté lors du Conseil communautaire du 18 décembre dernier.



URBANISME

Projet immobilier d'entrée de ville « SERENITY » du promoteur ICADE

Le jeudi 28 octobre, une réunion publique d'information était organisée concernant le projet immobilier d'entrée de ville « SERENITY », piloté par le promoteur ICADE. Ce projet s'inscrit dans la vente d'un tènement privé situé entre l'avenue Paul Chevallier et la rue du Chemin Neuf du Clos Gaillard. **Cette opération va permettre la création de 70 logements** dont 52 en accession à la propriété et 18 logements locatifs aidés. Sur ces 18 logements locatifs aidés, 9 seront spécialement ciblés pour être prioritairement attribués à des personnes dites «seniors». Le programme proposera 25 appartements de type T2, 17 de type T3, 9 de type T4 et 1 de type T5. Ce projet comportera 3 bâtiments : le bâtiment A, de type maison regroupant 4 duplex et les bâtiments B et C d'élévation R +3 / R +4.



La résidence possèdera des places de stationnements en sous-sol, en rez-de-chaussée et en extérieur. Des aménagements piétons publics seront créés.

L'ensemble des bâtiments sera raccordé au réseau de chaleur bois de la commune, répondant ainsi à un objectif commun de réduction des gaz à effet de serre et d'amélioration du bilan carbone.

Point sur Le Grand Clos

Cette opération d'aménagement, qui touche à sa fin, représente une superficie de 4,5 ha. Le programme de construction comprend 140 logements collectifs et 11 lots destinés à de l'habitat individuel. Le principe de mixité sociale a été retenu sur ce projet avec 10% de logement locatif social, 30% d'accession sociale et 60% d'accession libre. Deux «coulées vertes», avec un traitement paysager qualitatif ont été réalisées au centre du programme et côté Est parallèlement au chemin des Boîtes. Deux aires de jeux inscrites dans la coulée verte

centrale dédiées aux enfants de 3 à 11 ans sont actuellement en service et mises à disposition des habitants du quartier. A ce jour tous les programmes collectifs sont livrés, à l'exception de deux lots du promoteur Lamotte-Ediphis, dont les travaux sont en cours pour une livraison au 3ème trimestre 2022. Concernant les 11 lots individuels, 10 sont actuellement commercialisés, il ne reste plus qu'un seul lot disponible.

Dans le cadre de la remise des ouvrages à la commune, qui devrait intervenir fin 2022 - début 2023, il restera à mettre en œuvre les travaux d'enrobés définitifs et la dernière phase d'éclairage public.



URBANISME

Point sur « Le Centre Bourg 1 »

Les premières livraisons interviendront dans les bâtiments D et E en juin 2022 et les acquéreurs de ces 2 bâtiments ont pu déjà effectuer des visites durant les mois d'octobre et novembre 2021. Ces visites dites « visites cloisons » permettent de valider les choix lors de l'achat sur plan ou de les affiner in situ. Les livraisons suivantes concerneront les 6 logements HSS (Habitat Seniors Services) sur les bâtiments D et E. Les « visites cloisons » du bâtiment C sont prévues en début d'année 2022 et celles du bâtiment B, début février 2022.

L'achèvement du gros œuvre sur le bâtiment A est prévu début janvier 2022.

Concernant la partie commerciale, CRISTAL HABITAT en charge de ses locaux, annonce l'arrivée de nouveaux commerces implantés au rez-de-chaussée des bâtiments D et E. **Un métier de bouche (traiteur/boucher), une brasserie et une laverie automatique** sont annoncés ou engagés dans la procédure de signature de bail. L'enseigne VIVAL, déjà présente dans le centre commercial, va déménager au rez-de-chaussée du bâtiment E.



GESTION DES DÉCHETS

Vers une nouvelle conteneurisation des ordures ménagères et déchets recyclables

Grand Chambéry, qui compte parmi ses compétences la collecte, le tri et le traitement des déchets, projette de rénover sa conteneurisation en remplaçant les conteneurs en polyéthylène haute densité avec un sac souple (chaussette) par des conteneurs en béton et cuve en acier. Afin de présenter son nouveau plan de conteneurisation, une réunion publique a eu lieu mardi 12 octobre avec les responsables de Grand Chambéry.

Les objectifs de la politique « Déchets » de Grand Chambéry ont été dévoilés

Cette politique a été expliquée en 3 points :

- **un service de qualité et équitable** permettant la modernisation et l'harmonisation des systèmes de collecte, une gestion des déchets des professionnels cohérente, la sécurisation et la prévention des risques d'incendie, d'incivisme et d'insalubrité
- **La réduction de nos déchets organiques** tendant vers le « zéro déchet » et traités par compostage, l'augmentation du réemploi et de l'économie circulaire et aussi une réflexion sur une tarification incitative.
- et enfin, **l'implication des usagers par l'information, la sensibilisation et la concertation.**

De nouveaux projets confortant ceux mis en place vont bientôt voir le jour, tels que la **déchetterie mobile qui sera à Barby le samedi 5 février au Clos Gaillard**, le prêt de broyeurs dimensionnés à l'usage des particuliers. Retenons deux dates butoirs : **le 1^{er} janvier 2023 avec l'extension des consignes de tri et le 1^{er} janvier 2024 pour la mise à disposition aux usagers de solutions de tri des déchets compostables.**

500 kg de déchets produits par personne et par an, une moyenne à l'échelle de l'agglomération

Dans la commune, les bacs roulants seront donc supprimés. Ils seront remplacés par de nouveaux conteneurs. Certains existants seront rénovés et un projet de nouvelle implantation a notamment été présenté par Grand Chambéry. Ce repositionnement des points de dépôt permettra de mailler géographiquement le territoire communal avec le souci d'être le plus efficace possible dans l'opération de collecte. Rappelons qu'un point de dépôt est dimensionné pour 80 à 100 logements et que pour chaque nouvelle opération immobilière, ces équipements sont pris en compte bien en amont dans la phase d'étude.

Un nouveau rendez-vous est d'ores et déjà programmé avec les services de Grand Chambéry pour une réunion publique **le mardi 18 janvier 2022** en salle des mariages.



NOUVELLE VOIRIE D'ENTRÉE DE VILLE



Intersection de la nouvelle voirie et de l'avenue principale

Accès à la nouvelle voirie par la route de la Trousse





NOUVELLE VOIRIE D'ENTRÉE DE VILLE

Le mois de juin 2022 verra le promoteur IMAPRIM livrer une première tranche de logements de la résidence EDERA au cœur de notre ville, le reste des livraisons étant programmé pour l'automne 2022. **La commune accompagnera ces livraisons en réalisant la nouvelle entrée de ville, l'Avenue Jean-Baptiste D'Oncieu de la Bâtie** qui devrait être terminée à l'automne 2022 également. Ce projet de nouvelle entrée de ville présente de nombreux enjeux dont tous ne sont pas facilement conciliables :

- accès aux parkings souterrains de la résidence EDERA,
- circulation des bus,
- gestion des conteneurs enterrés OM, verre et tri,
- gestion des eaux pluviales,

- stationnements de surface notamment en lien avec les commerces,
- zone de livraison pour les commerces et notamment la superette,
- gestion des modes doux, piétons et cycles,
- articulation avec les aménagements réalisés par IMAPRIM et notamment le « mail piéton »,
- lien avec les aménagements de la place de la mairie,
- anticipation des aménagements futurs du centre-bourg phase 2,
- ...

Après plusieurs mois de travail sur le projet en lien avec les différents services de l'agglomération Grand Chambéry



mais également du département, après plusieurs réunions publiques de présentation du projet, après avoir écouté les avis et propositions des différentes personnes concernées au premier rang desquelles se trouvent les riverains et les Barbysiens en général, la municipalité a souhaité voir étudier l'hypothèse de **la mise en sens unique de cette nouvelle entrée de ville.**

L'étude menée par le cabinet EPODE qui vous est présentée sur le plan ci-dessous a convaincu l'équipe municipale du bien-fondé et de l'intérêt d'un tel aménagement.

En effet, **si ce choix de mise en sens unique représentera dans un premier temps un changement d'habitudes, il présente de nombreux avantages :**

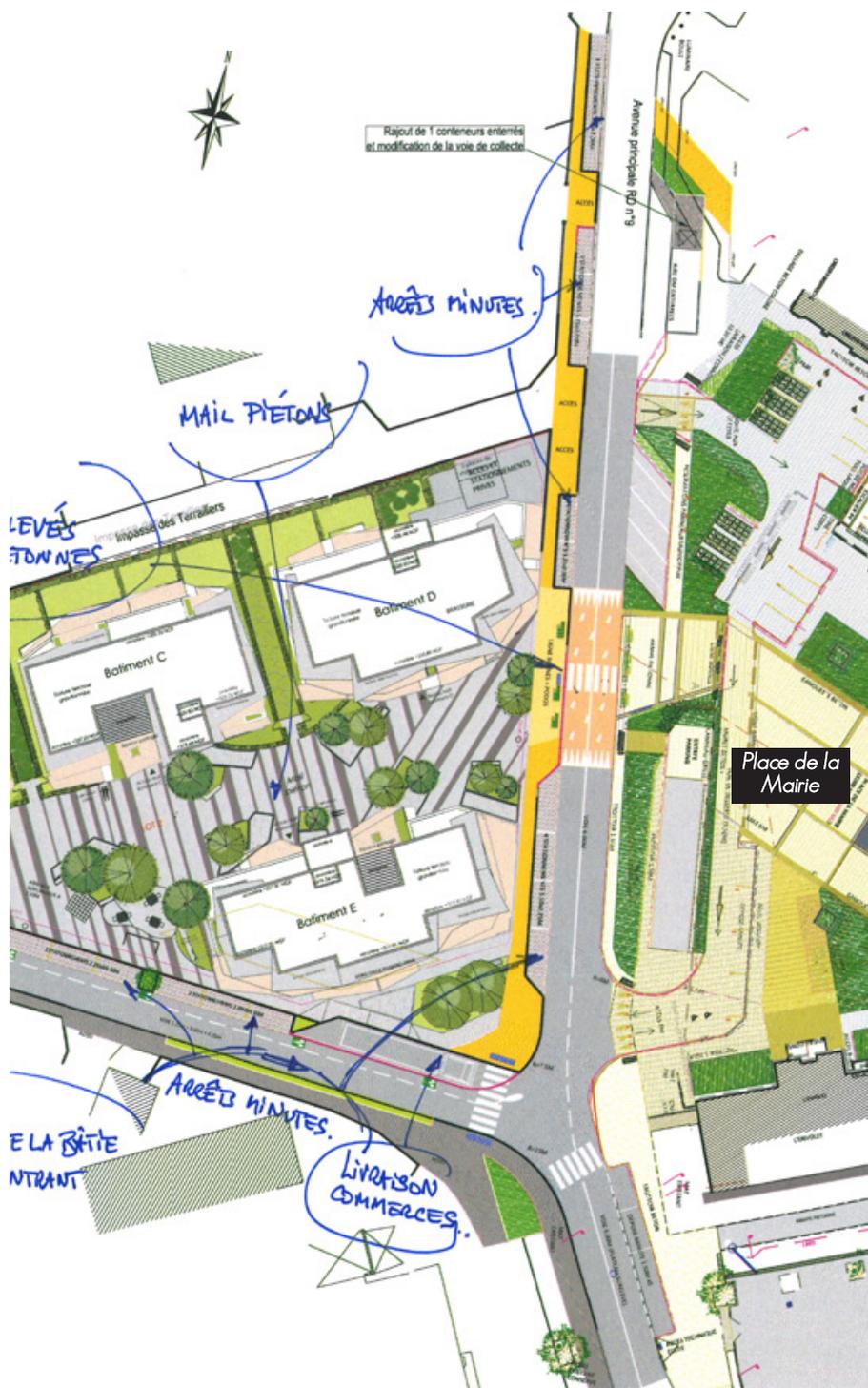
- L'aménagement de places de stationnement à proximité immédiate des commerces,

- Un positionnement plus judicieux des conteneurs OM, verre et tri avec un accès plus facile pour le camion de Grand Chambéry pour les vider,
- Un projet libérant de l'espace permettant d'aménager des cheminements plus harmonieux.

À partir de l'automne 2022, la nouvelle voirie constituera l'entrée principale dans le cœur de Barby **tandis que l'Avenue Paul Chevallier sera mise en sens unique sortant.** Seuls les bus des lignes 3 et chrono B de Synchro Bus seront autorisés à emprunter l'avenue Paul Chevallier dans le sens rentrant après le giratoire d'entrée de ville.

Les bus n'emprunteront donc pas l'avenue JB D'Oncieu de la Bâtie. Pour ce qui est de la ligne chrono B, l'arrêt « Collège J. MERMOZ » sera aménagé sur la route de la Trousse et rendu accessible aux personnes à mobilité réduite. L'arrêt « Barby centre » sera aménagé sur Paul Chevallier, non loin du carrefour avec l'avenue Principale, et sera utilisé par les lignes 3 et Chrono B.

Les travaux d'un montant d'environ 700000 € devraient commencer au mois de mars 2022 pour une livraison à l'automne.





TRAVAUX

L'église Saint-Jean vient d'être rénovée

Dans un village, l'église constitue souvent un repère avec son clocher visible de loin. L'église de Barby fait partie du patrimoine de notre commune. Au tout début, dans les années 1020, il s'agissait d'un simple baptistère. Peu à peu, on agrandit l'édifice. Mais des périodes troublées vont se succéder. Durant la Révolution, des prêtres et des religieuses vont devoir trouver refuge dans cette paroisse. En 1864, on décide d'entreprendre de gros travaux pour permettre au nombre croissant de paroissiens de se retrouver dans cette bâtisse. Les travaux s'achèvent en 1870. La fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle sont à nouveau éprouvants : lois antireligieuses, confiscations de biens religieux. Puis une période plus calme va permettre aux paroissiens d'engager des travaux pour « moderniser » leur église. **On peut souligner que le vieux village de Barby et l'église Saint Jean ont constitué pendant une longue période l'essentiel des constructions.** Autrefois, c'est à la fin de la messe que l'on annonçait toutes les informations de la commune. L'église était non seulement un lieu de culte mais aussi un endroit où les habitants pouvaient échanger et se tenir au courant des événements « officiels » de leur village. En 1973, l'église est restaurée et elle est considérée comme moderne. En 2006, le chauffage, l'électricité et les peintures sont refaits. La particularité de cette église est son clocher latéral. On peut également observer trois magnifiques vitraux à l'intérieur. Dans le budget d'une commune, des postes financiers sont consacrés à l'entretien et à la rénovation des bâtiments. En 2021, c'est une entreprise spécialisée et agréée au titre de la protection des monuments historiques qui a été choisie pour la rénovation des façades, afin de respecter le caractère typique du quartier du vieux village. Les travaux sont presque terminés. Il ne reste plus que la rénovation de l'éclairage du clocher. Les équipements électriques sont en commande chez notre fournisseur et ils seront mis en place par nos services techniques. Le montant global des travaux s'élève à 141 186 € contribuant ainsi à l'entretien du patrimoine communal. L'église a fait « peau neuve » tout en gardant son authenticité. Elle est plus accueillante pour recevoir les paroissiens de Barby, Challes-les-Eaux et de La Ravoire.



L'école maternelle Le Manège : 1 100 m² - Investissement de 2 150 000 € TTC

Incendrée sur ¼ de sa surface en juillet 2020, le projet a pris du retard du fait de batailles entre les compagnies d'assurances. Aujourd'hui, les études ont bien avancé et une nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre a été retenue. Le permis de construire a été obtenu fin novembre et le panneau est affiché sur site. Le dossier de consultation des entreprises sera prêt début janvier 2022 afin de lancer les travaux au printemps prochain. **Ce qui ne devait être à l'origine qu'une simple reconstruction à l'identique de la partie incendiée a évolué vers une rénovation énergétique complète du bâtiment ainsi qu'une mise aux normes de la sécurité incendie et accessibilité des personnes à mobilité réduite.** De plus, au regard de l'augmentation de la population de Barby du fait des nouveaux quartiers en cours de livraison, la question d'une cinquième, voire sixième classe, a été anticipée dans le projet global afin d'inscrire ce nouvel équipement dans le temps.

SERVICES TECHNIQUES ET PERSONNEL COMMUNAL

La Direction des Services Techniques s'étoffe pour répondre aux enjeux des années à venir

La commune de Barby vient de recruter **Emilien Delattre** : Ingénieur Environnement – Bâtiment – Énergie de Polytech Annecy-Chambéry en qualité de chargé de projets et **Myriam Bendjama** en licence professionnelle « Métiers des administrations et collectivités territoriales » en alternance à l'université Savoie-Montblanc en qualité d'assistante de direction.

Fabienne Tronel-Badetz, qui a déjà rejoint nos effectifs en avril dernier en qualité de Directrice des Services Techniques, se félicite de ces deux recrutements afin d'organiser et structurer aux côtés des élus les projets du mandat à savoir :

• Les chantiers sur les bâtiments communaux tels que :

La rénovation de l'école maternelle Le Manège (dont la reconstruction de

la partie incendiée en 2020), celle du centre des loisirs Les Mouettes (avec le SICSAL), du presbytère et de la salle associative attenante (la Source) en lien avec le diocèse, la réhabilitation/ extension de la crèche parentale les Petits Mickeys ainsi que la réhabilitation/ extension du cabinet médical-kinésithérapeutes et infirmiers.

• Les chantiers sur voirie tels que :

La création de la nouvelle voirie « Jean-Baptiste d'Oncieu de la Bâtie », future entrée de ville qui longera le nouveau quartier du « centre bourg I » et créera la liaison entre l'avenue Principale et la route de la Trousse et également l'enfouissement des réseaux aériens Rue du Pré-Dé, vieux Village et Chemin de Casselagnat. D'ici la fin de l'année, quatre caméras de vidéosurveillance seront ajoutées aux entrées de ville, de nouveaux caveaux seront réalisés au nouveau cimetière et les entreprises seront consultées afin de refaire la couverture du gymnase. L'ensemble de ces projets s'inscrit dans une démarche environnementale

et de développement durable, où les énergies renouvelables ont toute leur place : raccordement systématique des nouveaux projets de construction au réseau de chaleur et mise en place de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques quand les orientations s'y prêtent. Enfin, la commune s'investit aux côtés des aménageurs publics et privés afin de garantir la qualité et le cadre de vie à Barby, que ce soit pour les Epinettes avec le bailleur social chambérien : Cristal Habitat, mais aussi Icade, Imaprim et nos futurs partenaires à venir dans le cadre du projet « Centre Bourg II ».



Fabienne Tronel-Badetz entourée par Myriam Bendjama et Emilien Delattre



Cédric ESCOBAR a succédé à Johnny MIRON qui a pris sa retraite au 1^{er} octobre 2021. Il assure l'entretien et les états des lieux du gymnase du collège, de la salle des fêtes et réalise de petits travaux d'entretien de bâtiments. Cédric a travaillé précédemment dans différents domaines d'activités et de nombreuses années pour l'OPAC de la SAVOIE.

Des employés communaux mis à l'honneur lors des vœux au personnel

En présence de Catherine Chappuis, et de Louis Besson, anciens Maires de Barby, des anciens élus et des élus de la municipalité actuelle, Christophe Pierretton avait convié l'ensemble du personnel communal, le personnel de l'EPAHD de la Monférine et celui du CCAS de Barby pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Après un tour de salle de présentation de chacune des personnes présentes, Christophe Pierretton revenait sur les sujets de l'actualité, comme la crise sanitaire, et sur ceux concernant la commune. Un point sur l'école maternelle ne pouvait pas ne pas être abordé. Ce dossier implique des décalages et des reports pour bon nombre d'autres projets.

Des remises de médailles et des départs en retraite.

C'était aussi l'occasion de remettre des médailles du travail et de fêter des départs en retraite. **Patrick De Angeli**, du service comptabilité, s'est vu décerner la médaille d'argent du travail pour ses 20 années au service de la commune. **Daniel Bertuit** s'est vu remettre la médaille d'or du travail pour 35 années de carrière à la Monférine en tant que cuisinier. **Jean-Michel Garbolino** et **Johnny Miron**, se sont vus remettre également la médaille d'or du travail. Ces deux agents étaient également mis à l'honneur pour leurs départs en retraite. Après 39 années passées au service voiries / espaces verts de la commune, Jean-Michel Garbolino a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} juillet 2021. Tout comme Johnny Miron, avec le même nombre d'années passées à la commune, mais en

qualité de gardien du collège et des équipements sportifs avoisinants. Nous leur souhaitons de profiter de cette retraite bien méritée.

Comme il est de tradition, chaque membre du personnel s'est vu remettre une enveloppe contenant en autres, une prime de fin d'année versée en Elefs utilisables dans des commerces locaux. Restriction Covid oblige, un plateau/traiteur a été remis à chaque participant avec le regret de n'avoir pas pu profiter en la circonstance du pot de fin d'année.



Les 4 médaillés du travail placés au centre dont nos 2 retraités.



BARBYTHON 2021

Les participants de la montée des marches



Le départ de la montée des 340 marches



À l'issue de ces 3 journées TÉLÉTHON, l'association BARBYTHON remettra à l'AFM un chèque de 25 150,04 €, incluant un don de 10 000 dollars US de l'entreprise OWENS CORNING (ex VETROTEX).

L'échauffement des coureurs du 10 km



Le départ des marcheurs



Le 10 km réalisé tambour battant



Vente de jacinthes au collège Jean Mermoz



Les bénévoles au buffet d'après course



La vente des jouets, des jacinthes et des plats préparés





L'AUTOMNE EN IMAGES

Octobre - Inauguration du poulailler partagé



Octobre - Inauguration de la fresque Edouard Res



Octobre - Halloween au Clos Gaillard



Novembre - Cérémonie du 11 novembre



Novembre - Heure du conte à la bibliothèque



Novembre - Journée des Talents organisé par le GAB



Novembre - Cérémonie d'accueil des nouveaux Barbysiens





INFOS DIVERSES

Succès pour l'opération « Chèque Association »



La commune avait décidé de mettre en place une aide de 30 € pour les jeunes de BARBY de moins de 25 ans pour la saison sportive et culturelle 2021 / 2022. Ce dispositif « Chèque Association » a été proposé pour la première fois sur la commune. Tous les jeunes jusqu'à 25 ans, résidant à BARBY, et qui en ont fait la demande ont bénéficié de ce soutien. Le but de ce « Chèque Association » était d'encourager les jeunes à rejoindre un club sportif ou une activité culturelle. Les deux années qui viennent de s'écouler ont été affectées par la crise sanitaire et ont grandement perturbé les activités des associations. C'est une des raisons qui a poussé l'équipe municipale à mettre en place ce dispositif en faveur des jeunes, afin qu'ils puissent reprendre une adhésion dans une association sportive ou culturelle de la commune ou du SICSAL (Syndicat Intercommunal du Canton de Saint Alban-Leyse).

96 jeunes ont donc profité de ce chèque, en majorité pour des activités sportives. Ce qui représente pour le budget communal une aide d'un montant de près de 3000 € en faveur de la jeunesse.

CONCOURS PHOTOS 2022

La mairie organise jusqu'au 31 mars 2022 son 13^{ème} concours photos dont le thème sera cette année :

LA NATURE PREND BIEN LA POSE

Les lots seront offerts par les commerçants de Barby.

Contact : Mairie de Barby

Tél. : 04 79 33 08 51 – Site internet :

www.barby73.fr



Bien vivre au Clos Gaillard

L'association « Bien vivre au Clos Gaillard », qui anime le quartier, va mettre en place des permanences à l'adresse de tous les habitants, dans l'ancien local occupé par l'OPAC, à côté de la salle des 4 Saisons, place Khellas. Ces permanences se tiendront tous les premiers samedis de chaque mois de 10h à 12h. La première permanence se tiendra le samedi 8 janvier 2022. Pour tous renseignements : 07 73 79 75 06

*Christophe Pierreton, M. Labrouki,
Président, Aïssa Hamadi, élu de quartier
et les membres du bureau*



Du côté de la maison médicale

Laura CARLOT rejoindra le cabinet médical début janvier, en tant que 5^{ème} médecin.

Barby a accueilli la Fête du timbre 2021

Cette manifestation s'est déroulée fin septembre en deux moments distincts. Un premier consacré au 15^{ème} Congrès Régional des Clubs Philatéliques de la région Rhône-Alpes. Le second, en partenariat avec La Poste et le Club Philatélique de Savoie, était consacré aux expositions et aux transactions entre philatélistes. À cette occasion, un timbre-poste et une carte postale relatifs à notre commune ont été émis et sont disponibles aussi bien au bureau de tabac, qu'à l'agence postale de Barby.



Du côté de la bibliothèque.

BIBLIO-Infos fête son premier anniversaire : lancé le 30 novembre 2020, juste après le second confinement de l'année, ce petit bulletin voulait recréer du lien avec les usagers de la Bibliothèque et garder le contact avec eux, « parce qu'une bibliothèque sans lecteur n'aurait aucun sens ». Si elles font la part belle aux livres, les 81 pages des 20 premiers numéros abordent d'autres sujets et montrent aussi qu'il se passe beaucoup de choses à la Bibliothèque.

Nous vous rappelons que ce bulletin est publié en principe le 1^{er} et le 15 de chaque mois (sauf pendant l'été), tous les anciens numéros étant consultables en ligne sur le site www.bibliotheque-barby.fr/

Recherche bénévoles! Site de compostage partagé « Les Mouettes »

Le fonctionnement du site repose sur l'investissement précieux d'une équipe d'habitants bénévoles qui réalisent les opérations techniques (brassage, transfert de bac, distribution de compost mûr). Le temps consacré par ces volontaires est raisonnable (5-10 min par semaine) mais essentiel car sans eux, le compostage partagé ne pourrait pas exister. Composter ses déchets alimentaires, c'est moins de déchets à incinérer et du lien entre voisins!

Pour rejoindre l'aventure et les bénévoles, contactez-nous :

Compost'Action au 07 67 63 71 40.

Soutien scolaire Aide aux devoirs

La commune propose de relancer le soutien scolaire auprès des élèves qui en auraient besoin. Les séances pourraient avoir lieu les mercredis matins ou samedis matins. Aussi, afin de mener à bien ce projet, nous cherchons des personnes qui souhaiteraient s'investir dans cette activité.

Si vous êtes intéressé, prenez contact avec les services de la mairie : mairie@barby73.fr



INFOS DIVERSES

Connaissez-vous le lieu d'accueil « LES PETITS PAS » ?

Il est destiné aux enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte.

Il est situé au Clos Gaillard, dans la salle des 4 saisons.

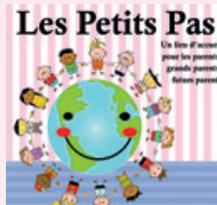
Il est ouvert tous les vendredis de 9h à 11h pendant la période scolaire.

Pour les ENFANTS, c'est :

- Rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes,
- trouver des jeux adaptés à partager,
- un lieu d'expression où ils pourront être entendus,
- acquérir de l'autonomie,
- se préparer en douceur à l'entrée à l'école maternelle en envisageant la vie en collectivité, la séparation.

Pour les FAMILLES, c'est :

- Partager un moment convivial et chaleureux,
- partager un moment privilégié avec son enfant autour du jeu,
- rencontrer d'autres parents, nouer des liens
- échanger, discuter, être écouté, trouver du soutien,
- se poser, se reposer en toute confiance. Pour tous renseignements : 04 79 44 54 06



La Commune a accueilli ses nouveaux habitants

Ce vendredi 26 novembre, en salle des mariages de la mairie, le maire, les élus et les responsables du personnel municipal ont reçu une trentaine de nouveaux habitants dans le cadre d'une cérémonie d'accueil des nouveaux barbysiens. Organisée pour la dernière fois en 2019, **cette manifestation**, qui n'avait pas pu avoir lieu en 2020, **s'adressait aux nouveaux habitants, propriétaires ou locataires, arrivés sur la commune en 2020 et 2021.** Cela a été l'occasion pour Christophe Pierreton, Maire, aux adjoints et aux responsables de service, Florence Bert, pour le service général et Fabienne Tronel-Badetz pour les services techniques, de présenter les

particularités de la commune et également d'apporter des informations sur les projets actuels et futurs qui vont transformer Barby dans les années à venir. Une information relative au service de transport des bus de l'agglomération a été donnée par le prestataire Synchro Bus. Compte tenu de la livraison de logements neufs dans les mois prochains, notamment pour les derniers à livrer au Grand Clos et pour les tout premiers concernant le Centre Bourg I, ainsi que les nouvelles personnes arrivant dans la commune, **cette cérémonie d'accueil se tiendra dorénavant chaque année à cette période.**

Information aux habitants chauffés au tout électrique

Des économies d'énergie pour vous, une démarche solidaire pour le territoire ! La solution ? Un boîtier connecté installé gratuitement par la société Voltalis dans les logements chauffés au tout électrique. Véritablement innovant, il permet de réaliser des économies d'énergie en optimisant les consommations des appareils de chauffage et d'eau chaude sanitaire. Lorsque des températures extrêmes se font ressentir ou lorsque les énergies renouvelables ne produisent plus, la sécurité de l'alimentation électrique des foyers peut être menacée. Des actions concrètes et rapides sont alors nécessaires pour préserver l'équilibre du réseau et éviter les pannes générales. La société française Voltalis a développé et mis en œuvre une technologie unique permettant de soulager le système électrique aux moments où il en a le plus besoin, via de courtes réductions de consommation des appareils connectés, sans aucun impact sur le confort des habitants. Permettant d'affirmer notre engagement en faveur du développement durable et de la maîtrise des consommations énergétiques, nous soutenons pleinement cette initiative portée par Voltalis et Grand Chambéry et encourageons tous les foyers chauffés électriquement à s'équiper. Les équipes de Voltalis seront ainsi présentes prochainement sur la commune pour proposer aux habitants l'installation gratuite du boîtier dans leur logement.

Pour plus de renseignements, les conseillers Voltalis sont également disponibles au 04 51 08 55 21 ou grandchambery@voltalis.com, ou visitez www.voltalis.com

Enquête mobilité Territoire Métropole Savoie - Avant-Pays-Savoyard

Métropole Savoie porte, en partenariat avec l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Savoie, Grand lac, Grand Chambéry, Cœur de Savoie et le syndicat mixte Avant-Pays Savoyard, une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents du territoire Métropole Savoie - Avant Pays-Savoyard. Outre l'actualisation des données de 2007 désormais obsolètes, l'objectif est de mieux connaître les pratiques de déplacements des habitants et identifier les besoins. Il s'agit d'éléments incontournables pour orienter les élus dans leurs choix pour la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire. Cette enquête se déroulera durant la période **du 11 janvier 2022 au 25 mars 2022** et a été confiée au prestataire TEST SA. Cette enquête sera réalisée auprès des résidents tirés au sort, soit en face-à-face au domicile, soit par téléphone, et respecte le règlement n° 2016/679, texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel.

Transport vers les domaines skiables

Les lignes **SYNCHRO MONTAGNE**, en direction de La Féclaz et des Aillons-Margériaz offrent des liaisons dont les horaires sont renforcés les samedis dimanches et vacances scolaires.

Chambéry – **La Féclaz** :

du 18 décembre 2021 au 27 mars 2022

Chambéry – **Aillons- Margériaz** : du 18 décembre 2021 au 13 mars 2022

Accessibles au départ de la gare routière de Chambéry, il est prévu un arrêt au carrefour de la Trousse (parking relais) et à la Plaine des Sports de Saint Alban-Leyse.

Les nouveaux tarifs sont attractifs :

Ticket «liberté» : 2,50 € le trajet - Le carnet de 6 tickets : 15,00 € le carnet
Plus d'infos synchro.grandchambery.fr



Agenda

Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur

Janvier

Mardi 11 : 18H30 Vœux du Maire à la population – salle des fêtes

Initialement prévu le jeudi 13 : Le repas des aînés est reporté à une date ultérieure au printemps.

Mardi 18 : 18H30 Réunion publique Nouvelle voirie / Conteneurisation Centre Bourg - salle des mariages

Vendredi 28 : 20H Concert flûte traversière et piano – organisé par la Bibliothèque Les Mille feuillets – salle de conférences

Lundi 31 : 18h30 Conseil Municipal – salle du conseil

Février

Vendredi 5 : Déchetterie mobile au Clos Gaillard

Mardi 8 : 18H30 Réunion publique : point sur la reconstruction de l'école maternelle – salle des mariages

Vendredi 11 : A partir de 16H Vente de gâteaux organisé par Le Trésor des Ecoles

Mars

Lundi 7 : 18H30 Conseil Municipal – salle du conseil

Samedi 12 & Dimanche 13 : Fête du Timbre – salle des fêtes

Vendredi 25 : 18H Assemblée générale du Clos Besson - salle des mariages

Avril

Samedi 2 : Chasse aux œufs (reportée au samedi 9 avril en cas de pluie) organisée par le Trésor de Ecoles

Dimanche 10 : Elections présidentielles 1^{er} tour

Lundi 11 : 18H30 Conseil Municipal – salle du conseil

Vendredi 15 : À partir de 16H Vente de gâteaux organisé par Le Trésor des Écoles

Dimanche 24 : Elections présidentielles 2^{ème} tour

La Mairie sera fermée les vendredis après-midi 24 et 31 décembre

Le ramassage des sapins de Noël aura lieu vendredi 7 et lundi 10 janvier 2022

Centre de Vaccination Grand Chambéry
88, avenue de la Breisse 73190 Challes-les-Eaux
Contact du secrétariat : 09 78 31 05 05

COVID-19 : Continuer de respecter les gestes barrières.



Mairie de Barby, 6 place de la Mairie 73230 BARBY
Tél. 04 79 33 08 51 / Courriel : mairie@barby73.fr / Site internet : www.barby73.fr
Ouverture le lundi de 14h à 18h et du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 18h.

Publication trimestrielle – Directeur de publication : Christophe PIERRETON – Rédacteur en chef : Michel ROUX
Crédit photos : Mairie de Barby, SP Photographies, Didier Iket, Tristan Mary
Réalisation : GAP Éditions Communication 04 79 72 67 85 - Tirage : 2200 exemplaires – Imprimé sur papier recyclé